

---

Discours de l'orateur de la députation de la commune de Saint-Julien-du-Sault, qui exprime ses sentiments de reconnaissance envers la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de l'orateur de la députation de la commune de Saint-Julien-du-Sault, qui exprime ses sentiments de reconnaissance envers la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 397;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20608\\_t1\\_0397\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20608_t1_0397_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

le président de la Section écrira au président de la Convention nationale et lui enverra l'extrait du procès-verbal, pour satisfaire aux vues qui animent la Convention, et pour donner la plus grande publicité à ce trait de désintéressement et de patriotisme.

P. c. c. : CHARLES (*secrét.*).

## 87

**La commune de Saint-Julien-du-Sault exprime, dans une adresse patriotique, les sentiments de sa reconnaissance envers la Convention nationale; elle annonce qu'elle a déposé au district 200 chemises et 20 paires de souliers.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

L'ORATEUR de la députation (2). Citoyens législateurs,

La commune de Saint-Julien-du-Sault, reconnaissante de la vigilance que vous apportez au salut commun, nous députe vers vous, pour rendre hommage à votre énergie.

Il est donc vrai que les vertus sont à l'ordre du jour. Il est donc vrai que le masque de l'intriguant est tombé et que votre courage a encore une fois sauvé la patrie. Depuis longtemps le patriotisme pur et éprouvé par des efforts continuels, s'étonnait de voir des hommes s'élever au-dessus de lui et l'étouffer pour ainsi dire par la lourde masse de leurs motions ouatées. L'aristocratie, forcée de cesser les attaques ouvertes, s'était enveloppée dans l'ordure de l'exagération et paraissait vouloir anéantir les travaux de ces hommes sages qui, marchant d'un pas ferme entre deux écueils, également dangereux, savent brider la fougue des esprits exaltés et réchauffer l'âme engourdie des modérés. Vos cœurs ont frémi à la vue des menées sourdes que le royalisme perfide guidait sous les dehors d'un civisme étudié. Plus propre à tromper les hommes de bonne foi, cette manière adroite de nous faire la guerre était l'arme la plus terrible qui put être dirigée contre nous. Le modérantisme a ses dangers; mais ces dangers sont connus par le fait et le législateur peut aisément les faire disparaître, mais l'exagération est un monstre dans l'état politique. Elle met en fuite les vertus paisibles et paralyse par ses excès les efforts des âmes timides. Le civisme calme est toujours le civisme le plus fin. L'esprit à grands élans égare les hommes encore agités par les mouvemens que la conquête de la liberté avait nécessités et dès que cet esprit est corrompu, il sait profiter du désordre qu'il a provoqué pour engloutir la liberté naissante.

Continuez, Législateurs, de braver les dangers que les deux partis nous préparaient. Que le lâche modéré, que l'exagération perfide trouvent leur tombeau commun dans la sagesse de vos décrets. Indiquez-nous le but : Là nous saurons égaliser force, là nos bras élèveront

un autel solide à la liberté et nos cœurs sauront s'y rallier pour la défendre.

Il faut que l'édifice de notre gouvernement s'affermisse sur le tombeau des conspirateurs que vous venez de frapper. Anéantissez pour jamais le souvenir des castes sur lesquelles l'esclavage était assis. Que l'homme vertueux, l'homme qui par sa conduite révolutionnaire n'aurait comme vous et nous que l'échafaud à attendre, si nous étions assez lâches, pour nous laisser vaincre, que cet homme quel qu'il ait été, trouve enfin l'inviolabilité de sa personne dans le gouvernement qu'il a intérêt de maintenir. Il est tems de faire rougir nos détracteurs; il est tems de déjouer ce système de ridicule que des êtres profondément méchants voulaient nous prêter, en indiquant eux-mêmes les moyens de persécuter ceux que le gouvernement doit protéger... que la tête des scélérats tombe. Qu'une détention sagement appliquée nous garantisse de l'influence des hommes réellement à craindre : Mais que la liberté soit rendue à tous ceux qui ont travaillé pour elle et qui n'ont pas démérité. Législateurs, pour parvenir à ce but l'espoir de tout vrai républicain, restez à votre poste. Nos âmes sont pures, vous pouvez donc assurer nos succès.

Ici, je ne dois pas dérober à votre sensibilité un fait qui doit honorer les fastes de la République. Le pays que nous habitons est un pays vignoble. Depuis trois ans l'intempérie des saisons nous a enlevé toute récolte. Depuis trois ans, nos concitoyens épuisés par un travail infructueux, dévorent le pain sec qu'ils ne se procurent que difficilement. Eh bien, chacun d'eux a su oublier ses besoins pour ne s'occuper que du sort de nos braves défenseurs, et aussitôt on a vu s'amonceler les chemises, les bas, les souliers pour être envoyés dans les magasins du département. Que l'égoïste aurait à rougir s'il voyait ces mains endurcies au travail, les fronts couverts de sueur, accablés par la pénurie des subsistances, relever tout à coup leur corps courbés sous la fatigue, oublier leurs maux, pour ne s'occuper que de ceux de la patrie et apporter avec joie leurs dépouilles pour en revêtir nos défenseurs.

C'est dans une telle conduite que nous devons chercher la pureté du civisme. Ce n'est pas dans les discours dictés par l'ambition des places, qu'il réside. Ce n'est pas dans ces hommes qui exigent que les autres se dépouillent et qui remplissent et décorent leurs maisons; ce n'est pas dans ces hommes qui n'ont des vertus que sur ses lèvres, et qui portent tous les vices dans le cœur; ce n'est pas dans l'oppression atroce des patriotes connus et éprouvés. Le civisme ne peut résider que dans les actions vertueuses. C'est là qu'il élève son temple et comme la vertu est calme, il est aussi calme comme elle. C'est à vous, Législateurs, qu'il appartient d'indiquer la ligne de démarcation entre la faiblesse et l'excès. Nous l'attendons de votre sagesse. C'est à vous seuls que nous voulons croire, à vous seuls que nous voulons nous rallier. Frappez les uns, encouragez les autres. Nos corps en vous servant de remparts sauront garantir les fruits de vos efforts (1).

(1) P.V., XXXIV, 171. B<sup>4</sup>, 8 germ.; *Débats*, n° 556, p. 151; *Ann. patr.*, n° 453; *Mon.*, XX, 89.

(2) Les deux députés étaient BRUGUIÈRE et BOURGOIN.

(1) C 298, pl. 1034, p. 59.